

**DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MASSILLARGUES-ATUECH
AVIS A LA POPULATION**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous informer que la séance d'installation du Conseil Municipal se déroulera dans la salle du conseil municipal, le vendredi 20 mars 2026 à 18 heures.

L'ordre du jour du jour comprendra les questions suivantes :

- 1. Election du maire**
- 2. Détermination du nombre d'adjoints**
- 3. Election des adjoints**
- 4. Lecture de la charte de l'élu local par le maire élu**
- 5. Présentation de la feuille de route du mandat**
- 6. Création des différentes commissions municipales**
- 7. Election des représentants dans les organismes extérieurs et groupements dont la commune est membre**
- 8. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal**
- 9. Indemnités de fonction des élus**

Massillargues-Atuech le 16 mars 2026

Le Maire

Aurélie GENOLHER

